

sénateurs ne devraient pas être nommés à vie, mais pour des périodes de dix ans, et les nominations devraient être fondées sur le travail accompli par ces personnes pour la population canadienne au cours des années précédant la nomination de dix ans.

Il y a une chose que le Sénat pourrait faire pour s'attirer l'estime de la population canadienne, s'il veut guider et éclairer la Chambre et se montrer impartial au sujet des questions de politique canadienne. Il n'y a qu'un rôle qu'il pourrait remplir et il épargnerait des millions de dollars aux contribuables canadiens. Ce serait avoir un Sénat canadien compétent qui remplacerait les nombreuses Commissions royales d'enquête établies par le gouvernement presque chaque semaine. Le Sénat ne serait pas obligé d'attendre les mesures en provenance de la Chambre et demeurer inactif lorsque ces mesures tardent à lui parvenir. Actuellement, la limite d'âge fixée à 75 ans réveillera certainement quelques sénateurs. Mais l'abolition du Sénat constituerait-elle une solution satisfaisante? Le résultat serait que nous aurions ici à la Chambre un gouvernement majoritaire—et à quoi cela servirait-il? Au cours de ses cinq années d'administration, il serait à la fois roi et exécuter des lois.

Nous avons besoin de ce frein supplémentaire que représente l'autre endroit. Mais pour en arriver là, il faut qu'il y ait là des gens intelligents, entièrement objectifs et qui n'étudieront pas les problèmes sous un seul angle, mais sous tous ses aspects. Il nous faut des hommes d'élite, non seulement dans le domaine financier ou politique, pour ce qui est de la façon de triompher aux élections. Il nous faut des gens qui sachent ce dont ils parlent; des éducateurs, des hommes qui sachent à quoi s'en tenir quand surgissent des questions du domaine éducatif. Il nous faut des hommes compétents en agriculture. Combien de sénateurs savent de quoi il s'agit lorsqu'il est question d'agriculture? Quelques-uns d'entre eux s'intéressent à divers secteurs agricoles. J'en connais un, par exemple, qui en sait plus long que n'importe qui sur le sirop d'érable. En tout cas, il sait du moins comment vendre le produit en question et en tirer profit. Nous en connaissons un qui s'intéresse à l'acier, un autre au commerce du blé et qui en sait probablement plus long sur la bourse des grains de Winnipeg que sur les déboires des agriculteurs qui cultivent ce blé. Voilà la composition actuelle de l'autre endroit. Si nous avions des sénateurs qualifiés dans ces divers domaines, nous aurions une Chambre haute

[M. Langlois.]

solide. Il vaudrait la peine de les écouter discuter de ces questions.

A l'occasion de notre voyage en Europe, je me suis bien amusé de la confusion qui existe entre nos sénateurs et les sénateurs des États-Unis. Les Européens pensent que nos sénateurs ont la même autorité que ceux des États-Unis. Je n'ai jamais rien dit à ce propos, mais j'ai souvent ri dans ma barbe. Si cela plaît aux sénateurs, donnons-leur ce plaisir, en plus de tous les autres avantages dont ils jouissent. C'est leur droit et je ne blâme aucun d'entre eux. Laissons-les là, puisqu'ils y sont nommés. Mais changeons la façon de les nommer. Je crois sincèrement que, si nous en faisons nommer un tiers par les provinces pour dix ans, notre méthode actuelle en serait considérablement améliorée, parce que, lorsque les gouvernements provinciaux changeront, ils auront quelqu'un pour défendre leurs intérêts au Sénat, du moins pendant cette période de dix ans. Je suis sûr que les provinces n'enverraient pas au Sénat une personne qui ne prendrait pas leurs intérêts à cœur. Un esprit brillant, l'intelligence et la vigilance ne dépendent pas de l'âge.

M. Lloyd: Qui parle de personnes brillantes?

M. Langlois: Je ne vois aucun rayon de soleil de l'autre côté de la Chambre.

Une voix: Le ciel est assez couvert aujourd'hui à Halifax.

M. Langlois: Certaines régions du Canada sont toujours assez obscures. Nous voulons que les membres du Sénat sachent ce qu'ils ont à faire et comment ils doivent le faire. Si l'on y nommait des professeurs d'université—on sait qu'ils n'ont pas des millions, qu'ils sont pauvres comme Job—ils se révéleraient beaucoup plus intelligents et éveillés que certains de ceux qui s'y trouvent à l'heure actuelle et qui ont des millions. Quand jugera-t-on enfin les gens non par l'épaisseur de leur portefeuille mais selon leur véritable valeur? A défaut de cela, nous n'aurons jamais un Sénat responsable, jouissant de l'appui ni de la confiance de la Chambre des communes ou de la population. Le Sénat doit d'abord mériter cette confiance.

Les organismes intermédiaires devraient pouvoir faire des nominations au Sénat. Ces autres domaines, que nous étudions moins souvent en cette enceinte, valent quand même qu'on s'en occupe. L'autre endroit pourrait au moins compter des spécialistes de ces domaines. Lorsqu'on parle de sports aux sénateurs,